



**Canadian  
Race Relations  
Foundation**

**Fondation  
canadienne des  
relations raciales**

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

**Rapport financier trimestriel non audité  
Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019,  
terminé le 31 décembre 2018**

---

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## Rapport financier trimestriel non audité Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018

### Table des matières

---

<b>Rapport de gestion financière .....</b>	<b>3</b>
<b>Déclaration de responsabilité de la direction .....</b>	<b>9</b>
<b>États financiers trimestriels non audités .....</b>	<b>10</b>
État de la situation financière	
État des résultats	
État des gains et pertes de réévaluation	
État de l'actif net	
État des flux de trésorerie	
Notes complémentaires sélectionnées – États financiers trimestriels non audités	

## Rapport de gestion financière

Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, trois mois terminés le 31 décembre 2018

Reportez-vous au rapport de gestion présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2018. Vous trouverez ci-après une mise à jour pour le troisième trimestre de 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018.

### Analyse de l'état de la situation financière

	31 décembre 2018	31 mars 2018	Variation	
			\$	%
<b>Actif</b>				
Trésorerie	134 742	227 644	(92 902)	(41)
Placements et actif du fonds de dotation	28 275 879	29 248 935	(973 056)	(3)
Charges payées d'avance et créances	48 313	132 000	(83 687)	(63)
Immobilisations	11 983	11 112	871	8
<b>Total de l'actif</b>	<b>28 470 917</b>	<b>29 619 691</b>	<b>(1 148 774)</b>	<b>(4)</b>
<b>Passif et actif net</b>				
Créditeurs et charges à payer	81 225	121 534	(40 309)	(33)
Salaires à payer	17 034	10 239	6 795	66
Apports reportés et produits reportés	35 434	31 975	3 459	11
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 854	3 751	(897)	(24)
Actif net	28 334 370	29 452 192	(1 117 822)	(4)
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>28 470 917</b>	<b>29 619 691</b>	<b>(1 148 774)</b>	<b>(4)</b>

### Actif

La **trésorerie** est composée de 134 442 \$ de soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation et d'une petite caisse de 300 \$.

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a diminué de 3 % ou 973 056 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 en regard de celle au 31 mars 2018. Il y a eu un virement de 600 000 \$ des placements vers le compte bancaire d'exploitation. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, l'ensemble du portefeuille a affiché une perte de 1,63 % ou 488 460 \$ (31 décembre 2017 – gain de 3,14 % ou 925 603 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de 0,86 % ou un gain de 256 984 \$ (31 décembre 2017 – gain de 8,26 % ou 2 436 489 \$).

## **Analyse de l'état de la situation financière (suite)**

Les **charges payées d'avance et créances** ont fléchi de 83 687 \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de 32 409 \$ des créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et la réduction de 34 870 \$ des intérêts et des dividendes à recevoir.

Les **immobilisations** ont diminué de 871 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 comparativement au 31 mars 2018 en raison de l'amortissement de 3 930 \$ en fin de période de l'ensemble des immobilisations, réduit de 4 802 \$ par l'ajout de mobilier et de matériel de bureau.

### **Passif**

Les **créiteurs et les charges à payer** ont diminué de 40 309 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 mars 2018. Cela s'explique principalement par la réduction de 76 193 \$ des charges à payer, contrebalancée par une augmentation de 35 884 \$ des créiteurs.

Les **salaires à payer** ont augmenté de 6 795 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 en comparaison du 31 mars 2018.

Les **apports reportés et produits reportés** ont augmenté de 3 459 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 comparativement au 31 mars 2018. Cela provient principalement d'une augmentation de l'apport reporté reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

L'**obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition** représente le solde du capital de 2 854 \$ à rembourser pour un contrat de location-acquisition pour une imprimante-photocopieuse qui a débuté à la fin de 2015-2016 et qui sera entièrement remboursé en 2020-2021.

L'**actif net** a diminué de 4 % ou 1 117 822 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 mars 2018, découlant notamment des pertes (non réalisées) de réévaluation de 745 444 \$ et de l'insuffisance de 372 378 \$ des produits par rapport aux charges pour la période.

## Analyse de l'état des résultats

	31 décembre 2018	31 décembre 2017	Variation	
	\$	\$	\$	%
<b>Produits</b>				
Projets financés	96 541	27 232	69 309	255
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	30 074	57 814	(27 740)	(48)
Publications, autres produits en nature et produits divers	15	25	(10)	(40)
<b>Total des produits</b>	<b>126 630</b>	<b>85 071</b>	<b>41 559</b>	<b>49</b>
<b>Produits financiers nets</b>				
Produits financiers gagnés	458 164	471 527	(13 363)	(3)
Variations de la juste valeur – réalisées	(201 180)	1 964 963	(2 166 143)	(110)
<b>Produits financiers nets</b>	<b>256 984</b>	<b>2 436 490</b>	<b>(2 179 506)</b>	<b>(89)</b>

Les produits de 96 541 \$ provenant des **projets financés** représentent le versement que la Fondation a reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** de 30 074 \$ ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et aux frais d'inscription au gala de financement.

**Produits financiers nets gagnés** : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 s'élèvent à 458 164 \$, soit une baisse de 13 363 \$ par rapport à la même période terminée le 31 décembre 2017.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 comprennent la perte réalisée de 201 180 \$, soit une baisse de 2 166 143 \$ par rapport à la même période terminée le 31 décembre 2017, principalement en raison d'une réduction du rendement global des placements et des conditions du marché boursier pour la période terminée le 31 décembre 2018.

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 ont représenté une perte de 745 444 \$ contre une perte de 1 510 887 \$ pour la même période terminée le 31 décembre 2017, une diminution de 765 443 \$, principalement en raison de l'augmentation de la valeur de marché des placements.

## Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	31 décembre 2018			31 décembre 2017			Variation	
	FCRR	Projet financé	Total	FCRR	Projet financé	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	280 449	38 790	<b>319 239</b>	245 270	13 232	<b>258 502</b>	60 737	23
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	77 499	-	<b>77 499</b>	80 209	-	<b>80 209</b>	(2 710)	(3)
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	73 741	-	<b>73 741</b>	-	-	-	73 741	100
Loyer	66 956	-	<b>66 956</b>	53 154	-	<b>53 154</b>	13 802	26
Honoraires professionnels	43 466	22 021	<b>65 487</b>	33 991	10 479	<b>44 470</b>	21 017	47
Éducation du public	10 751	48 202	<b>58 953</b>	11 052	-	<b>11 052</b>	47 901	433
Conférences, colloques et consultations	25 845	6 277	<b>32 122</b>	27 998	-	<b>27 998</b>	4 124	15
Communications	16 866	6 250	<b>23 116</b>	16 893	-	<b>16 893</b>	6 223	37
Frais administratifs et généraux	11 748	7 181	<b>18 929</b>	21 590	-	<b>21 590</b>	(2 661)	(12)
Autres charges d'administration	16 020	-	<b>16 020</b>	10 217	-	<b>10 217</b>	5 803	189
Amortissement	3 930	-	<b>3 930</b>	11 002	-	<b>11 002</b>	(7 072)	(64)
<b>Total des charges</b>	<b>627 271</b>	<b>128 721</b>	<b>755 992</b>	<b>511 377</b>	<b>23 711</b>	<b>535 088</b>	220 906	41

Le total des charges de la Fondation s'est élevé à 755 992 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018. Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que le Colloque des Prix d'excellence et gala de financement, qui se sont élevés à 319 239 \$, à 77 499 \$ et à 73 741 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une hausse de 60 737 \$ par rapport au 31 décembre 2017 principalement en raison de l'embauche pour un nouveau poste à temps plein et du paiement intégral de neuf mois du salaire de la directrice générale.

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont diminué de 2 710 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017. Les charges de cette période comprennent deux réunions du Conseil d'administration tenues en avril 2018 à Toronto et en septembre 2018 à Winnipeg et une réunion d'orientation pour deux nouvelles personnes nommées par le conseil. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

## Analyse de l'état des résultats (suite)

Le **Colloque des Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges du 31 décembre 2018 portaient sur les déplacements, les repas et l'hébergement, les subventions pour les gagnants, la location de sites, les documents imprimés et les charges liées à l'audiovisuel pour l'événement du 27 septembre 2018 tenu à Winnipeg.

Les charges de **loyer** pour les espaces de bureau de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 ont augmenté de 13 802 \$ par rapport au 31 décembre 2017 en raison surtout des incitatifs de location applicables au loyer de 2017.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Ils ont augmenté de 21 017 \$ par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison des honoraires de consultation de 11 542 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » et d'une augmentation de 18 699 \$ des frais comptables, contrebalancés par une réduction de 5 972 \$ des frais de consultation.

L'**éducation du public** représente les frais pour les webinaires, la publication *Directions*, le soutien communautaire et la traduction liée aux programmes. Il y a eu une hausse de 47 901 \$ des charges par rapport au 31 décembre 2017 en raison surtout des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont augmenté de 4 124 \$ au cours la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Ils ont augmenté de 6 223 \$ par rapport au 31 décembre 2017, en raison surtout des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les **autres charges d'administration** ont augmenté de 5 803 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, principalement à cause des frais de recrutement et de perfectionnement du personnel.

Les **frais administratifs et généraux** ont baissé de 2 661 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison de la redistribution des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

## Perspectives d'avenir

### Exercice 2018-2019

Au cours de l'exercice 2018-2019, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière a reçu d'autres fonds du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en œuvre « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », un projet triennal qui a commencé en juillet 2017. La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent avec la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est pas le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Une nouvelle initiative d'envergure élaborée cette année est le projet *Science du racisme*, qui vise à élaborer une exposition publique liée à l'aspect scientifique de la discrimination raciale. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant son centre de recherches bibliographiques. La Fondation s'est aussi engagée à entreprendre de nouveaux projets de recherche et des sondages avec ses partenaires de recherche préférés.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 815 000 \$ et un budget de dépenses de 1 245 000 \$ pour 2018-2019. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Conseil d'administration ou du Comité exécutif pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.



# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## Rapport financier trimestriel non audité

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018

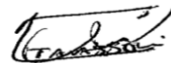
### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,



Lilian Ma

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 26 février 2019

Le 26 février 2019

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**État de la situation financière**

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie (note 4)	134 742	227 644
Charges payées d'avance	23 181	33 133
Créances (note 7)	25 132	98 867
Placements (note 5)	206 381	216 065
	<u>389 436</u>	<u>575 709</u>
Actif du fonds de dotation (note 6)	22 867 438	23 266 746
Placements (note 5)	5 202 060	5 766 124
Immobilisations (note 9)	11 983	11 112
	<u><b>28 470 917</b></u>	<u><b>29 619 691</b></u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	81 225	121 534
Salaires à payer (note 7)	17 034	10 239
Apports reportés et produits reportés (note 11)	35 434	31 975
	<u>133 693</u>	<u>163 748</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 10)	2 854	3 751
	<u>136 547</u>	<u>167 499</u>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	6 326 933	6 701 078
Investi en immobilisations (note 14)	9 128	7 361
Pertes de réévaluation cumulées	(2 001 691)	(1 256 247)
Affecté aux fins de la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
	<u>28 334 370</u>	<u>29 452 192</u>
	<u><b>28 470 917</b></u>	<u><b>29 619 691</b></u>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**État des résultats**

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Produits</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Projets financés	12 497	20 232	96 541	27 232
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	3 165	52 590	30 074	57 814
Publications, produits en nature et divers	–	–	15	25
	<b>15 662</b>	<b>72 822</b>	<b>126 630</b>	<b>85 071</b>
<b>Charges (note 14)</b>				
Charges de programmes	88 296	64 400	267 351	232 017
Frais administratifs	32 150	22 127	96 920	83 300
Frais d'exploitation	26 372	21 069	59 144	66 584
Réunions du Conseil d'administration	17 195	40 690	77 499	80 209
Projets financés	16 662	18 232	128 721	23 711
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	11 632	–	73 741	–
Recrutement et formation du personnel	8 340	2 424	9 359	6 356
Éducation du public et formation	4 194	3 606	10 751	11 052
Conférences, colloques et consultations	4 169	13 906	25 845	27 998
Centre d'éducation et de formation	3 138	1 722	3 138	1 722
Systèmes d'information et développement	1 507	1 299	3 378	1 975
Frais financiers	64	100	145	164
	<b>213 719</b>	<b>189 575</b>	<b>755 992</b>	<b>535 088</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets sur placements	(198 057)	(116 753)	(629 362)	(440 017)
Produits financiers nets sur placements (note 12)	177 391	1 858 809	256 985	2 436 490
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(20 666)</b>	<b>1 742 056</b>	<b>(372 378)</b>	<b>1 986 473</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**État des gains et pertes de réévaluation**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, début de période	(1 256 247)	1 645 981
<b>Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :</b>		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(865 490)	512 445
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(81 134)	(58 369)
<b>Montants reclassés à l'état des résultats :</b>		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	142 918	(1 988 578)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	58 262	23 615
<b>Pertes de réévaluation nettes de la période</b>	<b>(745 444)</b>	<b>(1 510 887)</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés, fin de la période</b>	<b>(2 001 691)</b>	<b>135 094</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**État de l'évolution de l'actif net**

<b>31 décembre 2018</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	<b>31 décembre 2018</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	<b>6 701 078</b>	<b>7 361</b>	<b>(1 256 247)</b>	<b>24 000 000</b>	<b>29 452 192</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(372 378)	–	–	–	(372 378)
Pertes de réévaluation	–	–	(745 444)	–	(745 444)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	(1 767)	(1 767)	–	–	–
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>6 326 933</b>	<b>9 128</b>	<b>(2 001 691)</b>	<b>24 000 000</b>	<b>28 334 370</b>

**État de l'évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2018**

<b>2018</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	<b>2018</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	<b>4 102 344</b>	<b>20 977</b>	<b>1 645 981</b>	<b>24 000 000</b>	<b>29 769 302</b>
Excédent des produits par rapport aux charges	2 585 118	–	–	–	2 585 118
Pertes de réévaluation	–	–	(2 902 228)	–	(2 902 228)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	13 616	(13 616)	–	–	–
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>6 701 078</b>	<b>7 361</b>	<b>(1 256 247)</b>	<b>24 000 000</b>	<b>29 452 192</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

### État des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(20 665)	1 742 056	(372 378)	1 986 473
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie	(3 780)	(13 888)	(6 964)	(17 891)
Amortissement	1 615	3 693	3 930	11 002
Pertes (gains) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	(1 571)	(1 681 402)	201 180	(1 964 963)
	(24 402)	50 459	(174 232)	24 621
<b>Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie</b>				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	4 630	(10 275)	9 953	(2 005)
Diminution (augmentation) des créances	27 143	(8 074)	41 326	306 192
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer et salaires à payer	(73 402)	8 706	(424)	(127 823)
Augmentation (diminution) des apports reportés et produits reportés	35 434	(300)	3 459	(7 900)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	(30 596)	40 516	(119 918)	193 085
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Entrées d'immobilisations	(4 142)	–	(4 802)	–
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(4 142)	–	(4 802)	–
<b>Activités d'investissement</b>				
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation et de placements	1 275 938	11 704 768	5 778 527	15 342 147
Achat d'éléments pour l'actif du fonds de dotation et de placements	(1 295 570)	(11 718 818)	(5 745 813)	(15 414 643)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	(19 632)	(14 050)	32 715	(72 496)
<b>Activités de financement</b>				
Remboursement des obligations locatives	(302)	(290)	(897)	(862)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(302)	(290)	(897)	(862)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	(54 672)	26 175	(92 902)	119 726
Trésorerie au début de la période	189 414	171 990	227 644	78 439
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>134 742</b>	<b>198 165</b>	<b>134 742</b>	<b>198 165</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

---

*Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus dans le contexte des états financiers audités du 31 mars 2018 de la Fondation canadienne des relations raciales publiés dans son rapport annuel 2017-2018 et du compte rendu inclus dans le présent rapport financier trimestriel.*

## **1. Description de l'organisme**

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

## **2. Principales méthodes comptables**

### **a) Mode de présentation**

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

### **b) Comptabilisation des produits**

#### **i) Dons et apports**

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **b) Comptabilisation des produits (suite)**

#### ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur telles que définies à la note 2 d) sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

#### iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.



**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**b) Comptabilisation des produits (suite)**

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés sous la rubrique Publications, autres produits en nature et produits divers dans l'état des résultats.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

**c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer**

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 décembre 2018, aucune provision n'a été comptabilisée (31 décembre 2017 – aucune).

**d) Actifs financiers et passifs financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)**

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi de la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et les exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date des états financiers. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

### f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

<b>Actif</b>	<b>Durée de vie utile</b>
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

### g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **h) Conversion des devises**

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

### **i) Avantages sociaux futurs**

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) à ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations.

### **j) Incertitude relative à la mesure**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

### **k) Éventualités**

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune réclamation en cours (31 mars 2018 – aucune).

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**l) Répartition des charges par fonction**

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**I) Répartition des charges par fonction (suite)**

<b>31 décembre 2018</b>				
<b>Charges (objets)</b>	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	<b>Charges (fonction)</b>	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	319 239	75 %	Charges de programme	210 336
		25 %	Frais administratifs	70 112
			Projets financés	38 790
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	73 741	100 %	Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	73 741
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	77 499	100 %	Réunions du Conseil d'administration	77 499
Loyer	66 956	65 %	Charges de programme	43 521
		35 %	Frais administratifs	23 435
Honoraires professionnels	65 487	100 %	Frais d'exploitation	43 466
			Projets financés	22 021
Éducation du public	58 953	100 %	Éducation et formation	10 751
			Projets financés	48 202
Conférences, colloques et consultations	32 122	100 %	Conférences, colloques et consultations	25 845
			Projets financés	6 277
Communications	23 116	80 %	Charges de programme	13 493
		20 %	Frais administratifs	3 373
			Projets financés	6 250
Frais administratifs et généraux	18 929	100 %	Frais d'exploitation	11 748
			Projets financés	7 181
Recrutement et perfectionnement du personnel	9 359	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	9 359
Amortissement	3 930	100 %	Frais d'exploitation	3 930
Systèmes informatiques et développement	3 378	100 %	Systèmes informatiques et développement	3 378
Centre d'éducation et de formation	3 138	100 %	Centre d'éducation et de formation	3 138
Charge d'intérêts	145	100 %	Frais financiers	145
	<b>755 992</b>			<b>755 992</b>

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**I) Répartition des charges par fonction (suite)**

<b>31 décembre 2017</b>				
<b>Charges (objets)</b>	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	<b>Charges (fonction)</b>	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	258 502	75 %	Charges de programme	183 952
		25 %	Frais administratifs	61 318
			Projets financés	13 232
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	80 209	100 %	Réunions du Conseil d'administration	80 209
Loyer	53 154	65 %	Charges de programme	34 550
		35 %	Frais administratifs	18 604
Honoraires professionnels	44 470	100 %	Frais d'exploitation	33 991
			Projets financés	10 479
Conférences, colloques et consultations	27 998	100 %	Conférences, colloques et consultations	27 998
Frais administratifs et généraux	21 591	100 %	Frais d'exploitation	21 591
Communications	16 893	80 %	Charges de programme	13 514
		20 %	Frais administratifs	3 379
Éducation du public	11 052	100 %	Éducation et formation	11 052
Amortissement	11 002	100 %	Frais d'exploitation	11 002
Recrutement et perfectionnement du personnel	6 356	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	6 356
Systèmes informatiques et développement	1 975	100 %	Systèmes informatiques et développement	1 975
Centre d'éducation et de formation	1 723	100 %	Centre d'éducation et de formation	1 723
Charge d'intérêts	164	100 %	Frais financiers	164
	<b>535 088</b>			<b>535 088</b>

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **m) Opérations entre apparentés**

#### ***Opérations interentités***

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i. Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii. Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

#### ***Autres opérations entre apparentés***

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## **3. Adoption de nouvelles normes comptables au cours de l'exercice 2017-2018**

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié de nouvelles normes comptables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

Par conséquent, la Fondation a adopté une méthode comptable pour les opérations interentités (SP 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que du bénéficiaire. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Fondation. Voir la note 2 m) pour la méthode comptable portant sur les opérations interentités.

La Fondation a également adopté les nouvelles normes comptables suivantes : *Informations relatives aux apparentés* (SP 2200), *Actifs* (SP 3210), *Actifs éventuels* (SP 3320) et *Droits contractuels* (SP 3380). L'adoption du chapitre SP 3210 n'a entraîné aucune modification aux états financiers, car il fournissait des indications supplémentaires pour l'application de la définition des actifs. Les autres nouvelles normes comptables ont une incidence que sur les informations à fournir. L'adoption des chapitres SP 2200 et SP 3320 n'a pas eu d'incidence importante sur les informations fournies dans les états financiers de la Fondation. L'adoption du chapitre SP 3380 exigeait la présentation d'informations supplémentaires; voir la note 12 pour la divulgation portant sur les droits contractuels.

## **4. Trésorerie**

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 134 742 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$) dans des comptes de placement et auprès de banques au 31 décembre 2018.



**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**5. Placements**

<b>31 décembre 2018</b>	<b>Montants à court terme</b>	<b>Montants à long terme</b>	<b>Total des placements</b>
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	81 413	–	81 413
Placements en instruments à taux fixe canadiens	124 968	2 606 306	2 731 274
Titres de participation canadiens	–	942 455	942 455
Titres de participation étrangers	–	1 653 299	1 653 299
	<b>206 381</b>	<b>5 202 060</b>	<b>5 408 441</b>

<b>31 mars 2018</b>	<b>Montants à court terme</b>	<b>Montants à long terme</b>	<b>Total des placements</b>
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	86 705	–	86 705
Placements en instruments à taux fixe canadiens	129 360	2 743 557	2 872 917
Titres de participation canadiens	–	1 097 514	1 097 514
Titres de participation étrangers	–	1 925 053	1 925 053
	<b>216 065</b>	<b>5 766 124</b>	<b>5 982 189</b>

**6. Fonds de dotation**

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

L'actif du fonds de dotation est constitué de 295 418 \$ (31 mars 2018 – 458 772 \$) en trésorerie et des placements suivants au 31 décembre 2018 :

<b>31 décembre 2018</b>	<b>Montants à court terme</b>	<b>Montants à long terme</b>	<b>Total des placements</b>
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	300 617	–	300 617
Placements en instruments à taux fixe canadiens	422 272	9 537 066	9 959 338
Titres de participation canadiens	–	4 724 914	4 724 914
Titres de participation étrangers	–	7 587 150	7 587 150
	<b>722 889</b>	<b>21 849 130</b>	<b>22 572 020</b>

<b>31 mars 2018</b>	<b>Montants à court terme</b>	<b>Montants à long terme</b>	<b>Total des placements</b>
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	449 248	9 545 235	9 994 483
Titres de participation canadiens	–	4 724 409	4 724 409
Titres de participation étrangers	–	8 089 082	8 089 082
	<b>449 248</b>	<b>22 358 726</b>	<b>22 807 974</b>

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**7. Gestion des risques financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à la période antérieure ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition des actifs

Au 31 décembre 2018, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,43 % en trésorerie (31 mars 2018 – 3,66 %)	0 %	0 % – 5 %
49,28 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 46,27 %)	80 %	40 % – 80 %
18,47 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 19,07 %)	10 %	10 % – 30 %
29,82 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 31,00 %)	10 %	10 % – 40 %

Au 31 décembre 2018, la composition du portefeuille de placements de l'actif du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1,29 % en trésorerie (31 mars 2018 – 1,97 %)	1 %	0 % – 5 %
43,55 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 42,96 %)	45 %	40 % – 60 %
21,98 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 20,31 %)	25 %	10 % – 30 %
28,74 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 30,41 %)	25 %	20 % – 40 %
4,44 % en biens immobiliers (31 mars 2018 – 4,35 %)	4 %	4 % – 5 %

**7. Gestion des risques financiers (suite)**

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations de notation de crédit pour le 31 décembre 2018 n'étaient pas disponibles à la date du présent rapport.

Au 31 mars 2018, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2018	2017
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	23,80 %	21,26 %
AA	25,55 %	26,28 %
A	44,55 %	46,26 %
BBB	6,10 %	6,20 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**7. Gestion des risques financiers (suite)**

b) Risque de crédit (suite)

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 31 décembre 2018, les créances comprennent des soldes de 25 132 \$ (31 mars 2018 – 98 287 \$) âgés de moins de 3 mois, aucun (31 mars 2018 – 580 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (31 mars 2018 – aucun) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 décembre 2018 :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Gouvernement du Canada	19 056	\$	22 970	\$
Créances sur les opérations en cours	–		32 409	
Dividendes, intérêts et distributions	–		34 870	
Autres organismes	6 076		8 618	
	<b>25 132</b>	<b>\$</b>	<b>98 867</b>	<b>\$</b>

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**7. Gestion des risques financiers (suite)**

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	12 690 613	\$	12 867 400	\$
	<b>12 690 613</b>	<b>\$</b>	<b>12 867 400</b>	<b>\$</b>

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Moins de 1 an	547 240	\$	578 608	\$
De 1 à 3 ans	3 441 096		2 912 749	
De 3 à 5 ans	2 652 406		3 765 955	
Plus de 5 ans	6 049 871		5 610 088	
	<b>12 690 613</b>	<b>\$</b>	<b>12 867 400</b>	<b>\$</b>

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'était plus exposée au risque de change à la fin de la période, car tous les placements et l'actif du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

**7. Gestion des risques financiers (suite)**

e) Autre risque de prix (suite)

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement.

Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de la période considérée. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 décembre 2018 sont comme suit :

<b>Proportion et catégorie des actifs</b>	<b>Indice de référence</b>
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composite S&P / TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 décembre 2018, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 134 742 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 136 547 \$ comptabilisé à la même date (31 mars 2018 – 167 499 \$).

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**7. Gestion des risques financiers (suite)**

f) Risque de liquidité (suite)

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

Au 31 décembre 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

<b>Comptes créditeurs et charges à payer</b>	<b>Moins de 3 mois \$</b>	<b>3 à 12 mois \$</b>	<b>Plus de 1 an \$</b>	<b>Total \$</b>
Autres créditeurs et charges à payer	52 534	26 922	1 769	81 225
Salaires à payer	17 034	–	–	17 034

Au 31 mars 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

<b>Créditeurs et charges à payer</b>	<b>Moins de 3 mois \$</b>	<b>3 à 12 mois \$</b>	<b>Plus de 1 an \$</b>	<b>Total \$</b>
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	33 090	–	–	33 090
Autres créditeurs et charges à payer	79 403	7 272	1 769	88 444
Salaires à payer	10 239	–	–	10 239

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**8. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir**

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

L'information sur la hiérarchie de la juste valeur pour le 31 décembre 2018 n'était pas disponible à la date du présent rapport.

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	86 705 \$	– \$	– \$	86 705 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	12 867 400	–	12 867 400
Titres de participation	15 836 058	–	–	15 836 058
<b>Total des placements et de l'actif du fonds de dotation</b>	<b>15 922 763 \$</b>	<b>12 867 400 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>28 790 163 \$</b>

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe n'est pas cotée sur un marché actif. Par contre, elle est déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.



**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**9. Immobilisations**

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 décembre 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Mobilier et matériel de bureau	120 502 \$	114 503 \$	5 999 \$
Matériel informatique	35 552	36 303	3 249
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	3 341	2 735
	<b>166 130 \$</b>	<b>154 147 \$</b>	<b>11 983 \$</b>

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 3 930 \$ (31 mars 2018 – 14 771 \$).

Au cours de la période considérée, la valeur comptable des améliorations locatives a été examinée et le coût de 42 988 \$ a été radié des amortissements cumulés.

La valeur nette comptable des immobilisations était comme suit au 31 mars 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2018
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	112 840 \$	6 441 \$
Améliorations locatives	42 988	42 988	–
Matériel informatique	35 971	34 946	1 025
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	2 430	3 646
	<b>204 316 \$</b>	<b>193 204 \$</b>	<b>11 112 \$</b>

**10. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition**

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 854 \$	3 751 \$

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**11. Apports reportés et produits reportés**

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 décembre 2018 sont comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Apports reportés provenant de sources gouvernementales	35 434	\$	31 975	\$
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>35 434</b>	<b>\$</b>	<b>31 975</b>	<b>\$</b>

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de la période sont comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Solde au début de la période	31 975	\$	8 200	\$
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	100 000		100 000	
Déduire : montants comptabilisés en produits	(96 541)		(76 225)	
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>35 434</b>	<b>\$</b>	<b>31 975</b>	<b>\$</b>

**12. Droits contractuels et obligations contractuelles**

La Fondation a conclu un contrat de revenus et de paiement. Au 31 décembre 2018, le contrat de revenus avec le ministère du Patrimoine canadien s'élève à 185 434 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) au cours des 15 prochains mois pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », une initiative qui s'étend de juillet 2017 à mars 2020.

Le contrat de paiement porte sur un contrat de location pour des bureaux qui s'étend jusqu'au 31 mars 2023. Au 31 décembre 2018, les recettes contractuelles minimales futures totalisent 185 434 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) et les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 402 725 \$ (31 mars 2018 – 474 467 \$).

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**12. Droits contractuels et obligations contractuelles (suite)**

	<u>Droits contractuels</u>	<u>Obligations contractuelles</u>
2018-2019	35 434 \$	23 914 \$
2019-2020	150 000	95 656
2020-2021	–	95 656
2021-2022	–	95 656
2022-2023	–	91 843
	<b>185 434 \$</b>	<b>402 725 \$</b>

**13. Produits financiers nets**

<b>Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation</b>	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Gains (pertes) réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(225 427) \$	1 702 408 \$
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes sur l'actif du fonds de dotation	474 730	531 423
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(106 759)	(115 631)
	<b>142 544</b>	<b>2 118 199</b>
<b>Produits financiers nets sur les placements</b>		
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur de placements	24 247	262 555
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	117 491	73 186
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(27 297)	(17 450)
	<b>114 441</b>	<b>318 291</b>
<b>Produits financiers nets</b>	<b>256 985 \$</b>	<b>2 436 490 \$</b>

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**14. Investissement en immobilisations**

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Immobilisations	11 983	\$	11 112	\$
Moins obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(2 854)		(3 751)	
	<b>9 129</b>	<b>\$</b>	<b>7 361</b>	<b>\$</b>

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
Entrées d'immobilisations	4 802	\$	–	\$
Moins : immobilisations louées	–		–	
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	4 802		–	
Amortissement des immobilisations	(3 930)	\$	(14 771)	\$
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	897		1 155	
Variation nette de l'investissement en immobilisations	<b>(1 769)</b>	<b>\$</b>	<b>(13 616)</b>	<b>\$</b>

**15. Opérations entre apparentés**

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de la période, la Fondation a comptabilisé des produits de 96 541 \$ (31 décembre 2017 – aucun) pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS**  
**Troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 31 décembre 2018**

**15. Opérations entre apparentés (suite)**

Au cours de la période, la Fondation a engagé des charges totalisant 185 852 \$ (31 décembre 2017 – 137 293 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 décembre 2018, la Fondation avait des créances de 19 056 \$ (31 mars 2018 – 22 970 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

**16. Tableau des charges par objet**

<b>Charges</b>	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Salaires et avantages sociaux	319 239 \$	258 502 \$
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	77 499	80 209
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	73 741	–
Loyer	66 956	53 154
Honoraires professionnels	65 487	44 470
Éducation du public	58 953	11 052
Conférences, colloques et consultations	32 122	27 998
Communications	23 116	16 893
Frais administratifs et généraux	18 929	21 590
Recrutement et perfectionnement du personnel	9 359	6 356
Amortissement	3 930	11 002
Systèmes informatiques et développement	3 378	1 975
Centre d'éducation et de formation	3 138	1 722
Charges diverses	145	164
	<b>755 992 \$</b>	<b>535 088 \$</b>